VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 septembre 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept septembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 septembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Après l'appel, une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Jacques CHIRAC, ancien Président de la République.
Madame Géraldine BASTIEN arrive au cours de l'hommage de Monsieur le Maire à Monsieur Jacques CHIRAC.
Monsieur Jérôme AUSLENDER arrive pendant la présentation de la question n°1.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du la question n°5 et donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote du vœu et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 33
SERVICES MIS A DISPOSITION - REGULARISATIONS 2018

Les conventions de mutualisation de services entre Clermont Auvergne Métropole et la ville de Clermont-Ferrand prévoient l'élaboration de fiches sectorielles prévisionnelles pour l'année en cours et, si une différence apparaît entre la prévision et le montant constaté dans le compte administratif et validé par la collectivité bénéficiaire, l'élaboration de fiches sectorielles de régularisation pour l'année précédente.

La "Convention de mise à disposition de services entre la Communauté d'Agglomération et la Ville de Clermont-Ferrand", approuvée par le Conseil municipal du 16 décembre 2016, a pris effet au 1er janvier 2017.

Au titre de cette convention, il convient de régulariser le coût 2018 des services mis à disposition (SMAD) :

- Patrimoine bâti ;
- Garage ;
- Cabinet du Maire - Pôle multimédia ;
- Protocole, Evénements, Manifestations officielles
- Documentation ;
- Instances de la Métropole.

Une correction structurelle porte sur le SMAD Patrimoine bâti et s'applique sur les exercices comptables 2017 et 2018. En effet, lorsque la prévision d'occupation des locaux sur le centre technique du Limousin a été effectuée en 2016, le déménagement de certains services de la ville était envisagé ; mais tous les déménagements n'ont pas eu lieu et il convient de rembourser la métropole de 17 020 € au titre de l'année 2017 et de 46 889 € au titre de l'année 2018 pour des surfaces dont la charge d'entretien lui a été facturée à tort.

Interventions de la ville de Clermont-Ferrand pour Clermont Auvergne Métropole :

2017

	Prévu		Réel erroné		Réel corrigé		Régularisation
	ETP	I	ETP	I	ETP	I	I
Patrimoine bâti	14,40	1 613 058	17,11	2 066 398	16,86	2 049 378	-17 020
Total	**14,40**	**1 613 058**	**17,11**	**2 066 398**	**16,86**	**2 049 378**	**-17 020**

Le tableau de synthèse ci-après présente les régularisations 2018 :

Interventions de la ville de Clermont-Ferrand pour Clermont Auvergne Métropole :

2018

	Prévu		Réel		Régularisation
	ETP	I	ETP	I	I
Patrimoine bâti	17,09	1 220 231	16,25	1 173 342	-46 889
Garage	9,90	1 302 762	10,08	1 421 881	119 119
Cabinet du Maire - Pôle multimédia	0,70	73 218	0,66	71 165	-2 053
Protocole	1,01	58 639	1,64	107 819	49 180
Documentation	1,33	158 706	1,44	146 114	-12 592
Total	**30,03**	**2 813 557**	**30,08**	**2 920 322**	**106 765**

Interventions de Clermont Auvergne Métropole pour la ville de Clermont-Ferrand :

2018

	Prévu		Réel		Régularisation
	ETP	I	ETP	I	I
Instances de la Métropole	0,50	16 042	0,50	11 258	-4 784
Total	**0,50**	**16 042**	**0,50**	**11 258**	**-4 784**

En 2018, les principales régularisations concernent le SMAD Garage en raison de l'augmentation de la dépense de carburant, ainsi que le SMAD Protocole, dont l'activité a augmenté significativement, tant pour le service Protocole, événements et manifestations officielles (PEMO), que pour le service Sonorisation assuré par la Direction des sports et de la logistique.

Il est précisé que le coût du SMAD Documentation n'inclut pas le coût salarial d'un agent en absence longue durée, qui est donc financé uniquement par la ville.

Il vous est donc proposé, en accord avec votre commission, de valider ces régularisations et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer tous actes nécessaires à leur mise en œuvre.

Fiche sectorielle de mutualisation – Réel 2018

Mise à disposition de la Direction du Patrimoine Bâti de la Ville de Clermont-Ferrand au profit de Clermont Auvergne Métropole

Délibération du Conseil de la Communauté du 9 décembre 2016
Délibération du Conseil municipal du 16 décembre 2016

Pour la Ville de Clermont-Ferrand :

Direction / Service mis à disposition :	Direction du Patrimoine Bâti (DPB)
Directeur / Chef de service :	Mme Morisset
Référent avec Clermont Auvergne Métropole :	Mme Morisset

Direction / Service mis à disposition :	DSPTP
Directeur / Chef de service :	Mme Peyridieux
Référent avec Clermont Auvergne Métropole :	Mme Peyridieux

Pour la Métropole :

Direction / Service de rattachement :	Service Patrimoine Bâti Communautaire
Directeur / Chef de service :	M. DARTIGUES
Référent avec la commune :	Mme LEROY-SCHMITT

Objet de la mise à disposition :

La présente mise à disposition (MAD) est réalisée en vue de concourir à la maintenance et à l'exploitation d'anciens bâtiments municipaux, hébergeant désormais des compétences métropolitaines.
La liste des bâtiments est quasi finalisée. La liste la plus actualisée est jointe à cette fiche sectorielle.
La métropole précisera les directions occupant les locaux listés. Dans l'attente de ces actualisations, les bâtiments concernés par cette mise à disposition de service sont regroupés comme suit :

1/ Centre technique La Charme :
- Directions gestionnaires : DEPP[1], DCE[2], Musées

2/ Centre technique du Limousin :
- Directions gestionnaires : DST[3], DEPP

3/ Dépôts de voirie :
- Directions gestionnaires : DEPP

4/ Transformateurs :
- Directions gestionnaires : DEPP

1DEPP = Direction de l'espace public et de la proximité
2DCE = Direction du cycle de l'eau
3DST = Direction des services techniques
4DIAM = Direction de l'ingénierie d'aménagement et de la mobilité
5DUN = Direction des usages numériques

5/ Musées :
- Directions gestionnaires : Musées

6/ Bâtiments de la compétence eau et assainissement : usine élévatoire, locaux administratifs, logements de fonction et locaux techniques
- Directions gestionnaires : DCE

7/ Eléments de voirie :
- Directions gestionnaires : DEPP

8/ Maison du tourisme :
- Directions gestionnaires : office du tourisme

9/ Parkings :
- Directions gestionnaires : DIAM[4]

10/ PC des Carmes de la DUN :
- Directions gestionnaires : DUN[5]

11/ Anciens SMAD :
- Directions gestionnaires : En cours d'identification

La DPB est un Service mis à disposition de la métropole afin de conduire les missions suivantes :

- prestations complètes de dépannages et réparations (urgentes ou non) et travaux de modifications des locaux, effectués en régie, maintenance des équipements techniques, en incluant la maîtrise d'œuvre associée à ces opérations, avec l'ensemble des moyens nécessaires (matériels, fournitures, sous-traitance et véhicules) ;
- maîtrise d'œuvre, conduite d'opération (tous secteurs d'intervention – patrimoine bâti) ou assistance à maîtrise d'ouvrage, y compris sous-traitance nécessaire pour ces missions et véhicules nécessaires à la conduite de ces missions ;
- accompagnement et gestion des problématiques de sécurité et d'accessibilité des ERP, pour la passation de contrats de maintenance d'installations techniques (chauffage, ascenseurs, télésurveillance…), ainsi que les véhicules nécessaires à la conduite de ces missions ;
- gestion patrimoniale, administrative et technique, comprenant tenue d'une base de données patrimoniale, y compris outils et véhicules nécessaires à la conduite de ces missions, y compris les outils de gestion des énergies ;
- nettoyage de certains de ces locaux (CT La Charme, CT Limousin, dépôts de voirie situés à Clermont-Ferrand, immeuble 58 bd Berthelot et immeuble 10 rue Louis Rosier), y compris fournitures et marchés associés, outillages et véhicules nécessaires à cette action ;
- dans les bâtiments partagés, les consommations de fluides sont payées par la ville, puis refacturées pour sa part à la métropole via le SMAD ;
- en 2018, avant le transfert des derniers compteurs, les consommations de fluides ont été payées par la ville, puis refacturées à la métropole via le SMAD ;
- tâches administratives et comptables liées à l'ensemble des missions citées plus haut.

La DSPTP réalise les missions suivantes pour le compte de la métropole :

- le traitement des tags sur les bâtiments communautaires
- la dératisation : activités et budget pour les campagnes curatives sur le réseau d'assainissement
- la désinsectisation

1DEPP = Direction de l'espace public et de la proximité
2DCE = Direction du cycle de l'eau
3DST = Direction des services techniques
4DIAM = Direction de l'ingénierie d'aménagement et de la mobilité
5DUN = Direction des usages numériques

Détail des montants réels pour l'année 2018

Activités	ETP	Coûts RH	Autres coûts	TOTAL
Prévisionnel 2018				
Patrimoine bâti / Budget principal	13,40	652 354 €	306 005 €	**958 359 €**
Patrimoine bâti / Budget annexe Parkings	0,23	11 061 €	26 652 €	**37 713 €**
Patrimoine bâti / Budget annexe Eau et assainissement	3,46	168 290 €	55 869 €	**224 159 €**
TOTAL	**17,09**	**831 705 €**	**388 526 €**	**1 220 231 €**
Réel 2018				
Patrimoine bâti / Budget principal	12,24	604 251 €	288 526 €	**892 777 €**
Patrimoine bâti / Budget annexe Parkings	0,33	16 234 €	28 182 €	**44 416 €**
Patrimoine bâti / Budget annexe Eau et assainissement	3,68	181 810 €	54 339 €	**236 149 €**
TOTAL	**16,25**	**802 295 €**	**371 047 €**	**1 173 342 €**

Le montant prévu en 2018 de cette mise à disposition s'élève à 1 220 231 €.
Le montant réellement engagé est de 1 173 342 €.
En conséquence, il est nécessaire de procéder à une régularisation de 46 889 € en faveur de la métropole.

Modification du coût réel au titre de l'année 2017

Sur le centre technique du Limousin, la répartition des locaux entre la ville et la métropole a été revue. Il en résulte un ajustement de la répartition des coûts entre les deux collectivités, qui s'applique de façon rétroactive en 2017.

Activités	ETP	Coûts RH	Autres coûts	TOTAL
Prévisionnel ajusté 2017				
Patrimoine bâti / Tous budgets	14,40	555 511 €	1 057 547 €	**1 613 058 €**
TOTAL	**14,40**	**555 511 €**	**1 057 547 €**	**1 613 058 €**
Réel 2017 erroné				
Patrimoine bâti / Budget principal	13,42	653 171 €	536 917 €	**1 190 088 €**
Patrimoine bâti / Budget annexe Parkings	0,23	11 061 €	93 669 €	**104 730 €**
Patrimoine bâti / Budget annexe Eau et assainissement	3,46	168 290 €	603 290 €	**771 580 €**
TOTAL	**17,11**	**832 522 €**	**1 233 876 €**	**2 066 398 €**
Réel 2017 corrigé				
Patrimoine bâti / Budget principal	13,17	641 928 €	531 140 €	**1 173 068 €**
Patrimoine bâti / Budget annexe Parkings	0,23	11 061 €	93 669 €	**104 730 €**
Patrimoine bâti / Budget annexe Eau et assainissement	3,46	168 290 €	603 290 €	**771 580 €**
TOTAL	**16,86**	**821 279 €**	**1 228 099 €**	**2 049 378 €**

Le montant prévu en 2017 de cette mise à disposition s'élève à 1 613 058 €.
Le montant réellement engagé s'élève à 2 049 378 €.
Une régularisation en faveur de la ville à hauteur de 453 340 € a déjà été effectuée.
En conséquence, il est nécessaire de procéder à une régularisation en sens inverse de 17 020 € en faveur de la métropole.

1DEPP = Direction de l'espace public et de la proximité
2DCE = Direction du cycle de l'eau
3DST = Direction des services techniques
4DIAM = Direction de l'ingénierie d'aménagement et de la mobilité
5DUN = Direction des usages numériques

LISTE DES BATIMENTS CONCERNES PAR LE SMAD PATRIMOINE BATI - Prévisionnel 2019

Code site	UPN bâtiment	Site	Adresse	SHOB Site SHOB totale site	Tantièmes site	Bâtiment	SHOB Bâtiment SHOB par bâtiment	m² Bat CU Post CAM de la SHOB par bâtiment	Surface plancher	Tantièmes bât Tantièmes CAM de la SHOB par bâtiment	Dir Gestionnaire	Statut	Bâtiments mis à disposition	Observations
CLE027	CLE027	CENTRE TECHNIQUE LA CHARME		22 293	52 %			11 518						
		SECTEUR DES SERRES (Rue de la Charme)		8 631	100 %			8 631						
	CLED27821	CENTRE TECHNIQUE LA CHARME	10 R de la Charme			P - Bureaux Technique Vegetale	458	458	413	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
	CLED27822	CENTRE TECHNIQUE LA CHARME	R de la Charme			Q - Atelier Technique Vegetale	695	695	599	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
	CLED27823	CENTRE TECHNIQUE LA CHARME	R de la Charme			R - Stockage voirie	1 067	1 067	811	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
	CLED27824	CENTRE TECHNIQUE LA CHARME	R de la Charme			S1 - Serre 1	5 500	5 500	1 182	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
	CLED27827	CENTRE TECHNIQUE LA CHARME	R de la Charme			T - Depot de voirie	651	651	375	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
	CLED27828	CENTRE TECHNIQUE LA CHARME	R de la Charme			U - Local voirie	260	260	244	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
		SECTEUR DEA-DEP (Boulevard Kennedy)		1 763	100 %			1 763						
	CLED27814	CENTRE TECHNIQUE LA CHARME	9 Bd Kennedy			K - Depot DEP - ESL	1 292	1 292	1 136	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
	CLED27820	CENTRE TECHNIQUE LA CHARME	9 Bd Kennedy			O - Depot Eau Assainissement	471	471	436	100 %	DCE	Propriétaire	Oui	
		SECTEUR DPB (Boulevard Kennedy)		11 809	10 %			1 204						
	CLED27803	CENTRE TECHNIQUE LA CHARME	9 Bd Kennedy			C - Magasin 1	1 460	555	520	38 %	Musée	Propriétaire	Non	
	CLED27811	CENTRE TECHNIQUE LA CHARME	9 Bd Kennedy			H - Grand hall	1 909	649	628	34 %	DEPP	Propriétaire	Non	
CLE028	CLE028	CENTRE TECHNIQUE LIMOUSIN		9 405				3 134			DST			
	CLED28B01	CENTRE TECHNIQUE LIMOUSIN	97 Av du Limousin	a revoir		Bâtiment principal	8 119	3 422	4 711	60 %	DST	Propriétaire	Oui	
	CLED28B03	CENTRE TECHNIQUE LIMOUSIN	97 Av du Limousin	a revoir		Conciergerie	414	130	223	39 %	DST	Propriétaire	Oui	
	CLED28B04	CENTRE TECHNIQUE LIMOUSIN	97 Av du Limousin			BOU	282	132	136	100 %	DST	Propriétaire	Oui	
	CLED28B06	CENTRE TECHNIQUE LIMOUSIN	97 Av du Limousin			Dépôt de voirie	208	129	123	68 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
	CLED28B09	CENTRE TECHNIQUE LIMOUSIN	97 Av du Limousin			Algéco peinture 1	16	16	15	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	Bâtiment nouvellement identifié
	CLED28B10	CENTRE TECHNIQUE LIMOUSIN	97 Av du Limousin			Algéco peinture 2	16	16	15	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	Bâtiment nouvellement identifié
	CLED28B11	CENTRE TECHNIQUE LIMOUSIN	97 Av du Limousin			Local stockage	31	31	29	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	Bâtiment nouvellement identifié
	CLED28B02	CENTRE TECHNIQUE LIMOUSIN	97 Av du Limousin			Cantine	320	63	283	22 %		Propriétaire	Non	
CLE019	CLE019	CENTRE COM FONTAINE DU BAC		7 [illegible]				7 841			DEPP			
CLE019	CLED19B02	CENTRE COM FONTAINE DU BAC		799	3 %	Depot de voirie	20	20	13	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	Bâtiment nouvellement identifié
CLE024	CLED24B02	CENTRE JAUDE	Av du colonel Baspard	11	100 %	Depot de voirie	11	11	11	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE046	CLED46B01	DEPOT DE VOIRIE ALLENDE	R S Allende	287	100 %	Depot de voirie	287	287	250	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE047	CLED47B01	DEPOT DE VOIRIE BUGHES	12 R Marinette Menut	230	100 %	Depot de voirie	230	230	189	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE051	CLED51B01	DEPOT DE VOIRIE MARCHADIER	16 R Marchadier	476	100 %	Algéco	431	431	373	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
	CLED51B02	DEPOT DE VOIRIE MARCHADIER	16 R Marchadier			Depot de voirie	45	45		100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	Bâtiment nouvellement identifié
CLE052	CLED52B01	PARC DE LA FRATERNITE	R A daudet	70	11 %	Depot de voirie	70	70	57	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE055	CLED55B01	DEPOT DE VOIRIE POMPIDOU	Bd Georges Pompidou	838	100 %	Depot viabilité	81	81	76	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
	CLED55B02	DEPOT DE VOIRIE POMPIDOU	Bd Georges Pompidou			Depot de voirie EV	94	94	88	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
	CLED55B03	DEPOT DE VOIRIE POMPIDOU	Bd Georges Pompidou			Saleuses 1	60	60	0	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
	CLED55B04	DEPOT DE VOIRIE POMPIDOU	Bd Georges Pompidou			Materiels	90	90	87	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
	CLED55B05	DEPOT DE VOIRIE POMPIDOU	Bd Georges Pompidou			Saleuses 2	12	12	0	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
	CLED55B06	DEPOT DE VOIRIE POMPIDOU	Bd Georges Pompidou			Depot de sel	413	413	0	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
	CLED55B07	DEPOT DE VOIRIE POMPIDOU	Bd Georges Pompidou			Vestiaire EV	70	70	35	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	Bâtiment nouvellement identifié
	CLED55B08	DEPOT DE VOIRIE POMPIDOU	Bd Georges Pompidou			Algéco quai de transfert	18	18		100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE057	CLED57B01	DEPOT DE VOIRIE RISSLER	3 R Georges Rissler	180	100 %	Depot de voirie	180	180	0	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE058	CLED58B01	DEPOT DE VOIRIE ROUVIER	9 R Rouvier	88	63 %	Depot de voirie	88	55	73	63 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE059	CLED59B01	DEPOT DE VOIRIE SOLAYER	44 R du solayer	1 245	100 %	Depot de voirie	1 245	1 245	659	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE060	CLED60B01	DEPOT DE VOIRIE ST JACQUES	26 R du pont st jacques	657	100 %	Depot de voirie	657	657	617	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE063	CLED63B01	DEPOT DE VOIRIE VIADUC DES CARMES	Pl des carmes	69	100 %	Depot de voirie	69	69	50	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE064	CLED64B01	DEPOT EV CREUX DE L'ENFER	parc du creux de l'enfer	128	100 %	Depot de voirie	128	128	115	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE201	CLE201B02	JARDIN LECOQ	2 Bd Lafayette	1 880	31 %	Depot de voirie	590	585	343	99 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE201	CLE201B09	JARDIN LECOQ	3 Bd Lafayette	1 880	1 %	Garage	25	25		100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	Bâtiment nouvellement identifié
CLE201	CLE201B19	JARDIN LECOQ	2 Bd Lafayette	1 880	6 %	Batellerie	107	107		100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	Bâtiment nouvellement identifié
CLE201	CLE201B21	JARDIN LECOQ	2 Bd Lafayette	1 880	3 %	Sanitaires	53	49		92 %	DEPP	Propriétaire	Oui	Bâtiment nouvellement identifié
CLE235	CLE235B04	PARC DE MONTJUZET	28 R du Parc de Montjuzet	1 170	2 %	Depot	27	27		100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	Bâtiment nouvellement identifié -surface site ne

LISTE DES BATIMENTS CONCERNES PAR LE SMAD PATRIMOINE BATI - Prévisionnel 2019

Code site	UP bâtiment	Site	Adresse	SHOB Site SHO totale site	Tantièmes site	Bâtiment	SHOB Bâtiment SHOB par bâtiment	m² bat CU Pour CAM de la SHOB par bâtiment	Surface planchers	Tantièmes bât Tantièmes CAM de la SHOB par bâtiment	Dir Gestionnaire	Statut	Bâtiments mis à disposition	Observations
CLE235	CLE235B01	PARC DE MONTJUZET	28 R du Parc de Montjuzet	1 170	27 %	Logement	315	315	127	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	Bâtiment nouvellement identifié -surface site ne
CLE235	CLE235B03	PARC DE MONTJUZET	28 R du Parc de Montjuzet	1 170	29 %	Depot espace vert	342	342	0	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	surface site non finalisée
CLE434	CLE434B04	PLACE DU 1er MAI	Pl du 1er Mai	61	50 %	Depot de voirie	61	61	31	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	modification du code bati
CLE249	CLE249B04	SITE BEAUPEYRAS/SULLY	78 R de Sully	674	14 %	Depot de voirie	41	41	41	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE249	CLE249B06	SITE BEAUPEYRAS/SULLY	78 R de Sully	674	4 %	Algéco	25	25		100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	Bâtiment nouvellement identifié
CLE253	CLE253B01	DEPOT DE VOIRIE BLAISE PASCAL	square B Pascal	110	95 %	Depot de voirie	110	104	44	95 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE259	CLE259B01	DEPOT DE VOIRIE ROI DES EAUX	Square d'Assas	20	100 %	Depot de voirie	20	20	14	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE324	CLE324B01	DEPOT DE VOIRIE AMADEO	Square Amadeo	89	100 %	Depot de voirie	89	89	75	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE420	CLE420B04	GARE ROUTIERE	Pl gambetta	298	12 %	Depot de voirie	35	35	11	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	surface site non finalisée
CLE435	CLE435B02	SITE FONTGIEVE	9 R J Bonnefons	9 044	6 %	Depot de voirie	540	540	475	100 %	DEPP	Propriétaire	Oui	
CLE054	CLE054B01	DEPOT DE VOIRIE PARDIEU	R J Claret	60	43 %	Depot de voirie	60	26	26	43 %	DEPP	Propriétaire	Non	
CLE061	CLE061B01	DEPOT DE VOIRIE VERGNES	R du château des vergnes	154	18 %	Depot de voirie	154	27	139	18 %	DEPP	Propriétaire	Non	
CLE092	CLE092B01	GS BAYET ALBERT	4 R Basch	2 745	1 %	GS Bayet Albert	2 745	21		1 %	DEPP	Propriétaire	Non	Bâtiment nouvellement identifié
CLE110	CLE110B01	GS FERRY JULES	6 bis Bd Trudaine	9 410	2 %	GS Ferry Jules	9 410	150		2 %	DEPP	Propriétaire	Non	Bâtiment nouvellement identifié
CLE122	CLE122B02	GS HUGO VICTOR	51 R Fontaine du Bac	6 727	0 %		3 884	27		1 %	DEPP	Propriétaire	Non	Bâtiment nouvellement identifié
CLE201	CLE201B03	JARDIN LECOQ	1 Bd Lafayette	1 880	4 %	Logement	419	85		20 %	DEPP	Propriétaire	Non	Bâtiment nouvellement identifié
CLE249	CLE249B03	SITE BEAUPEYRAS/SULLY	78 R de Sully	674	8 %	Lieu de vie	137	56		41 %	DEPP	Propriétaire	Non	Bâtiment nouvellement identifié
CLE255	CLE255B02	BOULE ST JACQUES	R des Nondards	126	7 %	Local bouliste	42	9		21 %	DEPP	Propriétaire	Non	Bâtiment nouvellement identifié
CLE258	CLE258B01	BOULE NORMAN	Square Norman	51	22 %		51	11		22 %	DEPP	Propriétaire	Non	Bâtiment nouvellement identifié
		TRAITEMENT DE L'EAU						71			DIAM			
CLE398	CLE398B01	TRANSFO EP QUINET		27	100 %	Transfo	27	27		100 %	DIAM	Propriétaire	Oui	Bâtiment nouvellement identifié
CLE399	CLE399B01	TRANSFO EP-SL SIROCCO		27	100 %	Transfo	27	27		100 %	DIAM	Propriétaire	Oui	Bâtiment nouvellement identifié
CLE401	CLE401B01	TRANSFO ORAFLAU	111 Bd G Flaubert	37	50 %	Transfo	37	19		50 %	DIAM	Propriétaire	Non	Bâtiment nouvellement identifié
		MUSEE						11 629						
CLE229	CLE229B01	MUSEE BARGOIN	47 R Ballainvilliers	2 754	100 %	Musee	2 754	2 754	1 735	100 %	Musée	Propriétaire	Oui	
CLE230	CLE230B01	MUSEE D'ART ROGER QUILLOT	Place L Deteix	9 293	99 %	Musee	9 293	9 200	6 135	99 %	Musée	Propriétaire	Oui	
CLE231	CLE231B01	MUSEE LECOQ	15 R Bardoux	1 756	100 %	Musee	1 756	1 756	1 413	100 %	Musée	Propriétaire	Oui	
CLE170	CLE170B01	IMM 3 BD LAFAYETTE	3 Bd Lafayette	351	100 %	Imm 3 Bd Lafayette	351	351	204	100 %	Musée	Locataire	Oui	
CLE201	CLE201B06	JARDIN LECOQ	1 Bd Lafayette	1 880	2 %	Dépendance	39	39	15	100 %	Musée	Propriétaire	Oui	Modification de gestionnaire
CLE201	CLE201B07	JARDIN LECOQ	1 Bd Lafayette	1 880	15 %	Conciergerie	278	278	125	100 %	Musée	Propriétaire	Oui	
CLE150	CLE150B01	IMM 142 AV J MERMOZ	142 Av J Mermoz	4 508	10 %	Bâtiment principal	4 087	450	375	11 %	Musée	Propriétaire	Non	
		DEA						17 988			DCE			
COU282	COU282	USINE ELEVATOIRE		12 975	100 %		12 975	12 975		100 %	DCE	Propriétaire	Oui	
CLE248	CLE248B01	IMM 58 BD BERTHELOT	58 Bd berthelot	2 688	100 %	Batiment principal	2 688	2 688	1 352	100 %	DCE	Copropriétaire	Oui	
CLE142	CLE142B01	IMM 10 R LOUIS ROSIER	10 R L rosier	1 127	100 %	Imm 10 R Louis Rosier	1 127	1 127	487	100 %	DCE	Propriétaire	Oui	
CLE428	CLE428B01	Logement IMM 23 R DES VOLCANS	23 R des Volcans	80	100 %	Imm 23 R des Volcans	80	80	0	100 %	DCE	Locataire	Oui	
COU	COU	Logement 24 P JAURES	24 place J Jaures, Cournon	63	100 %	24 place jaures	63	63		100 %	DCE	Locataire	Oui	
COU	COU	Logement 67 AV ALLENDE	67, avenue allende	50	100 %	67 Avenue Allende	50	50		100 %	DCE	Locataire	Oui	
CLE184	CLE184B01	IMM 49 R DES SALINS	49,rue des salins	190	45 %	Imm 49 R des Salins	190	85		45 %	DCE	Propriétaire	Non	Bâtiment nouvellement identifié
		DEA Locaux techniques						8			DCE			
	non identifié	ARMOIRE PRESSION EAU	1 rue des beaumes			ARMOIRE PRESSION EAU					DCE		Oui	
ORC002	ORC002B01	EAU DE SOURCE FONTANAS	chemin de fontanas, orcines		100 %	Fontaine				100 %	DCE		Oui	
	ORC002B02	EAU DE SOURCE FONTANAS			100 %	Local technique				100 %	DCE			
	ORC002B03	EAU DE SOURCE FONTANAS			100 %	Maison du perdu				100 %	DCE			
	non identifié	MAIRIE-CONTROLE DEBIT D'EAU	rue aristide Briand			MAIRIE-CONTROLE DEBIT D'EAU					DCE		Oui	
ORC003	ORC003B01	EAUX DE SOURCE - KUHN	Blaise Pascal (La Font de l'Arbre)		100 %	Kuhn				100 %	DCE			
ORC004	ORC004B01	EAUX DE SOURCE - LES COMBES - Eaux de Source	Puy de Chaumont au Domaine de Clerzat (Ternant)		100 %	Les Combes				100 %	DCE			
ORC005	ORC005B01	EAUX DE SOURCE - VILLARS	Fontanas à Royat		100 %	Villars				100 %	DCE			
ROY001	ROY001B01	MAIRIE-GROTTE SIMEONI	Rue de la grotte, Royat		100 %	MAIRIE-GROTTE SIMEONI				100 %	DCE		Oui	
	non identifié	MAIRIE-STATION PRELEV EAU USEE	Rue Berlot clermont ferrand			MAIRIE-STATION PRELEVEAU USEE					DCE		Oui	
	non identifié	POSTE DE RELEVAGE CACHOLAGNE	8 Bvd Kennedy			POSTE DE RELEVAGE CACHOLAGNE					DCE		Oui	

LISTE DES BATIMENTS CONCERNES PAR LE BIAD PATRIMOINE BATI - Prévisionnel 2019

Code site	UPI bâtiment	Site	Adresse	SHOB Site SHOB totale site	Tantièmes site	Bâtiment	SHOB Bâtiment SHOB par bâtiment	m² bat CU Part CAM de la SHOB par bâtiment	Surface plancher	Tantièmes bât Tantièmes CAM de la SHOB par bâtiment	Dir Gestionnaire	Statut	Bâtiments mis à disposition	Observations
	non identifié	POSTE DE RELEVEMENT FONTCIMAGNE	3 rue de la Fontcimagne			POSTE DE RELEVEMENT FONTCIMAGNE					DCE		Oui	
	non identifié	POSTE DE RELEVEMENT LOUBET	8 rue Loubet			POSTE DE RELEVEMENT LOUBET					DCE		Oui	
	attente UPI	RESERVOIR DE BANE	1 rue des vergers, Cournon			RESERVOIR DE BANE					DCE		Oui	
OUR280	OUR280B01	RESERVOIR CHAMPRADET	rue de montcharvais,Durtol		100 %	SERVICE DES EAUX ancien RESERVOIR				100 %	DCE		Oui	
	OUR280B02	RESERVOIR CHAMPRADET	rue de montcharvais,Durtol			SERVICE DES EAUX nouveau RESERVOIR				100 %	DCE		Oui	
ORC001	ORC001B01	EAUX DE SOURCE - CREUX DE BARBARY	Rue de la vacherie, Orcines		100 %	SERVICE DES EAUX-STAT POMPAGE				100 %	DCE		Oui	
CHA281	CHA281B01	SOURCE DES ROCHES SCE DES EAUX	Bvd Gambetta		100 %	SOURCE DES ROCHES SCE DES EAUX				100 %	DCE		Oui	
ROY002	ROY002B01	SOURCE MARPON ROUTE FONTANAS	route du Puy de Dome, Royat		100 %	SOURCE MARPON ROUTE FONTANAS				100 %	DCE		Oui	
	non identifié	STATION DE REFOULEMENT	Bvd louis chartoire			STATION DE REFOULEMENT					DCE		Oui	
	non identifié	STATION DE RELEVAGE	rue du bourdon			STATION DE RELEVAGE					DCE		Oui	
	non identifié	STATION EAUX USEES CD766	av du brezet			STATION EAUX USEES CD766					DCE		Oui	
	non identifié	STATION POMPAGE VALLIERES	bvd J Jaures			STATION POMPAGE VALLIERES					DCE		Oui	
		TOURISME						1 135						
CLE232	CLE232B01	MAISON DU TOURISME	Maison du tourisme	1 957	58 %	9 Pl de la victoire	1 957	1 135	1 247	58 %	office tourisme	Propriétaire	Non	
		PARKING						8						
	CLE434B01	PLACE DU 1er MAI				Local caisse				100 %	DIAM		Oui	
CLE346	CLE346B01	PARKING BLAISE PASCAL			100 %	Parking				100 %	DIAM		Oui	
CLE415	CLE415B01	PARKING CARMES-DELILLE			100 %	Parking				100 %	DIAM		Oui	
CLE345	CLE345B01	PARKING DE LA POTERNE			100 %	Parking				100 %	DIAM		Oui	
CLE348	CLE348B01	PARKING GAMBETTA			100 %	Parking				100 %	DIAM		Oui	
CLE344	CLE344B01	PARKING VERCINGETORIX			100 %	Parking				100 %	DIAM		Oui	
	CLE435B04	SITE FONTGIEVE				Parking				100 %	DIAM		Oui	
	CLE152B02	IMM 15 MAIL D'ALLAGNAT				Parking public métropole				100 %	DIAM			
CLE217	CLE217B01	MARCHE ST PIERRE			10 %	Parking				10 %	DIAM			
		DUN						275						
CLE048	CLE048B01	PC DES CARMES	PC des Carmes	468	59 %	Pl des Carmes	468	275	205	59 %	DUN	Occupant sans t	Oui	
		SURFACE TOTALE DES LOCAUX TRANSFERABLES au 1er janvier 2017						19 464						
		VITRUM												
CLEVCN											DEPP			
		ANCIEN BIAD												
CLE007	CLE007B01	Auberge de jeunesse			100 %	Auberge de jeunesse				100 %				
CLE018	CLE018B01	Centre Com Clermont Nord			52 %	Centre Com Clermont Nord				52 %				
CLE065	CLE065B01	Ecole des beaux-arts			100 %	Ecole des beaux-arts				100 %				
CLE094	CLE094B02	GS France Anatole			1 %	Gymnase				2 %				
CLE109	CLE109B01	GS Zay Jean			1 %	Elémentaire- maternelle- restauration				1 %				
CLE116	CLE116B01	GS Curie P et M				Réserves de la médiathèque Allagnat/Jaude								ajouté le 29/1/19
CLE116	CLE116B04	GS Curie P et M			0 %	GS Curie P et M Bibliothèque annexe				100 %				
CLE152	CLE152B01	Imm 15 Mail d'Allagnat			33 %	Mail d'Allagnat				33 %				
CLE291	CLE291B01	Imm 29 R Georges Besse			100 %	Hôtel d'entreprises du Brézet				100 %				
CLE308	CLE308B01	Pépinière la Pardieu			100 %	Pépinière la Pardieu				100 %				
CLE313	CLE313B01	Stade nautique Coubertin			100 %	Stade nautique pierre de Coubertin				100 %				
CLE314	CLE314B01	Piscine Jacques Magnier			100 %	Piscine Flamina				100 %				
	CLE314B02	Piscine Jacques Magnier				Local technique				100 %				
CLE319	CLE319B01	Stade Gabriel Montpied			100 %	Stade Gabriel Montpied				100 %				
CLE418	CLE418B01	Imm 1 Bd Lafayette			100 %	Bibliothèque Lafayette				100 %				
CLE187	CLE187B01	IMM 6 PL M DE L'HOSPITAL			32 %	Imm 6 Pl M de l'Hospital				32 %				
AUB318	AUB318B01	STADIUM J PELLEZ			100 %	Stadium J Pellez				100 %				
CLE443	CLE443B01	PASCALIS 1 ET 2			100 %	Batiment principal				100 %				

Fiche sectorielle de mutualisation - Réel 2018
Mise à disposition du Service Garage de la Ville de Clermont-Ferrand au profit de Clermont Auvergne Métropole

Délibération du Conseil de la Communauté du 9 décembre 2016
Délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2016

Pour la Ville de Clermont-Ferrand :

Direction / Service mis à disposition : Direction du Patrimoine Bâti / Maintenance exploitation / Garage
Directeur / Chef de service : Monsieur VERLAGUET
Référent avec Clermont Auvergne Métropole : Monsieur VERLAGUET

Pour Clermont Auvergne Métropole :

Direction / Service de rattachement : DGA Aménagement
Directeur / Chef de service : Gilles Michel, Directeur de l'espace public et de la proximité (DEPP)
Référent avec la commune : Sébastien Gougat, gestionnaire des moyens mécanisés et des contrats (DEPP)

Direction / Service de rattachement : DGA Écologie Urbaine
Directeur / Chef de service : Muriel Burguière, Directrice du cycle de l'eau (DCE)
Référent avec la commune : Frédéric Giraud (DCE)

Objet de la mise à disposition :

La présente mise à disposition (MAD) est réalisée en vue de concourir à l'entretien des véhicules transférés à la métropole pour l'exercice de ses compétences et, sur demande de la métropole, et sous réserve des disponibilités du service garage, des véhicules transférés par les autres communes.

Détail des missions :
Le service mis à disposition est chargé de :
- la gestion du parc de véhicules incluant l'admission des véhicules, l'immatriculation, le référencement, les cartes grises, le calendrier des contrôles techniques et autres vérifications réglementaires, la planification et le suivi des entretiens périodiques et des réparations, les procédures de réforme ;
- la gestion des contrats d'acquisitions des matériels et de l'ensemble des contrats nécessaires au fonctionnement courant du parc ;
- l'entretien des véhicules, en particulier des matériels spécifiques de voirie (balayeuses, aspiratrices...), leurs réparations, la fourniture de carburants
- la gestion des sinistres, qui surviennent sur les véhicules transférés par la ville, et des infractions au code de la route.

La ville prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la continuité de service.

Détail des montants réels pour l'année 2018 :

Activités	ETP	Coûts RH	Autres coûts	TOTAL
Prévisionnel 2018				
Garage / Budget principal	8,95	376 931 €	822 110 €	**1 199 041 €**
Garage / Budget eau et assainissement	0,95	39 903 €	63 818 €	**103 721 €**
TOTAL	**9,90**	**416 834 €**	**885 928 €**	**1 302 762 €**
Réel 2018				
Garage / Budget principal	9,30	390 261 €	934 640 €	**1 324 901 €**
Garage / Budget eau et assainissement	0,79	33 069 €	63 911 €	**96 980 €**
TOTAL	**10,08**	**423 330 €**	**998 551 €**	**1 421 881 €**

Le montant prévu en 2018 de cette mise à disposition s'élève à 1 302 762 €.
Le montant réellement engagé s'élève à 1 421 881 €.
En conséquence, il est nécessaire de procéder à une régularisation de 119 119 € en faveur de la ville de Clermont-Ferrand.

Fiche sectorielle de mutualisation - Réel 2018

Mise à disposition du Service Cabinet du Maire de la Ville de Clermont-Ferrand au profit de Clermont Auvergne Métropole

Délibération du Conseil de la Communauté du 9 Décembre 2016
Délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2016

Pour la Ville de Clermont-Ferrand :

Direction / Service mis à disposition :	Cabinet du Maire
Directeur / Chef de service :	Mme PONTHIEU
Référent avec Clermont Communauté :	M. MARCHAND

Pour Clermont Auvergne Métropole :

Direction / Service de rattachement :	Direction des Actions juridiques, des achats et des instances
Directeur / Chef de service :	Mme BARRETO
Référent avec la commune :	Mme BARRETO
Direction / Service de rattachement :	Direction de la Communication
Directeur / Chef de service :	M. MORVAN
Référent avec la commune :	Mme VALLA

Objet de la mise à disposition :

La présente mise à disposition est réalisée en vue d'assurer des enregistrements vidéo des conseils métropolitains et autres réunions organisées par la métropole et des missions de collaborateurs au Cabinet du Président de la métropole. Le service met à disposition ses équipes avec l'ensemble des moyens logistiques nécessaires.

Le service mis à disposition intervient de manière récurrente pour les conseils métropolitains et autres réunions organisées par la métropole. Dans ce cas, il est sollicité par la Direction des actions juridiques, des achats et des instances de Clermont Auvergne Métropole.

Détail des montants réels pour l'année 2018

Activités	ETP	Coûts RH	Autres coûts	TOTAL
Prévisionnel 2018				
Pôle multimédia	0,20	8 313 €	3 021 €	**11 334 €**
Cabinet	0,50	61 884 €		**61 884 €**
TOTAL	**0,70**	**70 198 €**	**3 021 €**	**73 218 €**
Réel 2018				
Pôle multimédia	0,16	6 711 €	2 814 €	**9 525 €**
Cabinet	0,50	61 640 €		**61 640 €**
TOTAL	**0,66**	**68 351 €**	**2 814 €**	**71 165 €**

Le montant réellement engagé est de 71 165 €.
En conséquence, il est nécessaire de procéder à une régularisation de 2 053 € en faveur de la métropole.

Fiche sectorielle de mutualisation - Réel 2018

Mise à disposition du Service Protocole, Événements, Manifestations officielles de la Ville de Clermont-Ferrand au profit de Clermont Auvergne Métropole

Délibération du Conseil de la communauté du 9 décembre 2016
Délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2016

Pour la Ville de Clermont-Ferrand :

Direction / Service mis à disposition :	Service Protocole, Événements, Manifestations Officielles (PEMO)
Directeur / Chef de service :	M. TOURNILHAC
Référent avec Clermont Auvergne Métropole :	M. TOURNILHAC
Direction / Service mis à disposition :	Direction des Sports et de la Logistique Service Logistique
Directeur / Chef de service :	M. BURNICHON
Référent avec Clermont Auvergne Métropole :	M. PRANAL

Pour Clermont Auvergne Métropole :

Direction / Service de rattachement :	Direction des Actions juridiques, des achats et des instances
Directeur / Chef de service :	Mme BARRETO
Référent avec la commune :	Mme RIBET
Direction / Service de rattachement :	Direction de la Communication
Directeur / Chef de service :	M. MORVAN
Référent avec la commune :	Mme VALLA

Objet de la mise à disposition :

La présente mise à disposition est réalisée en vue de concourir à l'organisation d'événements au profit de la Métropole. Les services sont mis à disposition avec leurs équipes et l'ensemble des moyens logistiques nécessaires.

Le service PEMO intervient de manière récurrente pour les manifestations liées à la vie institutionnelle de la Métropole (Conseils, Bureaux, conférences des VP, …). Le service mis à disposition agit en tant que maître d'œuvre pour organiser et coordonner l'ensemble des missions. Dans ce cas, il est sollicité par la Direction des affaires juridiques, des achats et des instances de la Métropole.

Le service PEMO intervient également de manière ponctuelle pour des événements de la Métropole : manifestations protocolaires (officielles), réceptions, vœux annuels du personnel,

inauguration d'équipements, autres, ... Dans ce cas, il est sollicité par la direction de la communication de Clermont Auvergne Métropole et il n'intervient qu'après accord du Président ou de son cabinet.

Pour ces missions, le service mis à disposition fait appel à la Direction des Sports et de la Logistique pour la sonorisation des conseils métropolitains et la mise à disposition de matériels pour l'organisation de manifestations.

De plus, le service PEMO assure une mission générale de conseils sur les activités protocolaires et d'assistance sur les achats de matériel nécessaires aux missions visées ci-dessus.

Les bons de commande et les paiements sont gérés par la direction de la communication de la Métropole.

Détail des montants réels pour l'année 2018

Activités	ETP	Coûts RH	Autres coûts	TOTAL
Prévisionnel 2018				
PEMO	0,80	33 132 €	1 919 €	**35 050 €**
DSL Sonorisation	0,09	3 854 €	9 390 €	**13 244 €**
DSL Logistique pour les compétences transférées	0,09	3 610 €	4 867 €	**8 477 €**
DSL Logistique pour les services communs	0,03	1 247 €	621 €	**1 868 €**
TOTAL	**1,01**	**41 843 €**	**16 797 €**	**58 639 €**
Réel 2018				
PEMO	1,28	52 708 €	2 896 €	**55 603 €**
DSL Sonorisation	0,25	10 488 €	29 486 €	**39 974 €**
DSL Logistique pour les compétences transférées	0,09	3 887 €	6 911 €	**10 797 €**
DSL Logistique pour les services communs	0,02	1 012 €	433 €	**1 445 €**
TOTAL	**1,64**	**68 094 €**	**39 725 €**	**107 819 €**

Le montant prévu en 2018 de cette mise à disposition s'élève à 58 639 €.
Le montant réellement engagé est de 107 819 €.
En conséquence, il est nécessaire de procéder à une régularisation de 49 180 € en faveur de la Ville.

Fiche sectorielle de mutualisation - Réel 2018

Mise à disposition du Service Documentation de la Ville de Clermont-Ferrand au profit de Clermont Auvergne Métropole

Délibération du Conseil de la métropole du 9 décembre 2016
Délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2016

Pour la Ville de Clermont-Ferrand :

Direction / Service mis à disposition : DAGI / Service des affaires institutionnelles
Service Documentation
Directeur / Chef de service : Mme HANCLOT
Référent avec Clermont Auvergne Métropole : Mme HANCLOT

Pour Clermont Auvergne Métropole :

Direction / Service de rattachement : Direction Générale Adjointe Ressources
Les modalités de saisine du service documentation sont les suivantes : les demandes sont faites directement auprès de ce service. Les demandes d'acquisitions documentaires et plus particulièrement les demandes d'abonnements non prévues au budget primitif devront être validées par la DGA Ressources.

Objet de la mise à disposition :

Les missions relevant du service documentation et faisant l'objet de cette mise à disposition sont :
- Le suivi de l'actualité : mise à disposition de la veille documentaire et juridique, de la revue de presse locale, des dossiers documentaires ;
- L'accès aux contenus documentaires de l'intranet et l'envoi de lettres de diffusion,
- L'accès à la base documentaire pour consulter le catalogue du fonds d'ouvrages de la ville et les articles de presse ;
- L'accès à la bibliothèque administrative et au service de prêt ;
- La prise en charge de recherches documentaires ;
- La prise en charge des commandes d'ouvrages et d'abonnements (hors abonnements pour les groupes politiques) ;
- Le suivi des marchés et des budgets liés aux acquisitions documentaires ;
- L'organisation de conférences-débats ;
- Une expertise documentaire dans le domaine de la gestion de l'information (dématérialisation, mise à disposition de données publiques…) ;
- L'analyse des besoins documentaires des services ;
- La promotion du service documentation auprès des services de la Métropole ;

La ville prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la continuité de service.

Détail des montants réels pour l'année 2018

Activités	ETP	Coûts RH	Autres coûts	TOTAL
Prévisionnel 2018				
Documentation / Budget principal CAM / Transfert de compétences et services communs	1,18	52 595 €	87 941 €	**140 536 €**
Documentation / Budget annexe eau et assainissement / Transfert de compétences	0,15	6 800 €	11 370 €	**18 170 €**
TOTAL	**1,33**	**59 395 €**	**99 311 €**	**158 706 €**
Réel 2018				
Documentation / Budget principal CAM / Transfert de compétences et services historiques	0,78	30 961 €	48 592 €	**79 553 €**
Documentation / Budget principal CAM / Services mutualisés	0,49	19 373 €	30 405 €	**49 777 €**
Documentation / Budget annexe eau et assainissement	0,17	6 532 €	10 252 €	**16 784 €**
TOTAL	**1,44**	**56 866 €**	**89 249 €**	**146 114 €**

Le montant prévu en 2018 de cette mise à disposition s'élève à 158 706 €.
Le montant réellement engagé est de 146 114 €.
En conséquence, il est nécessaire de procéder à une régularisation de 12 592 € en faveur de la métropole.

Fiche sectorielle de mutualisation - Réel 2018

Mise à disposition du Service Instances de Clermont Auvergne Métropole au profit de la Ville de Clermont-Ferrand

Délibération du Conseil de la Métropole du 9 décembre 2016
Délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2016

Pour Clermont Auvergne Métropole :

Direction / Service mis à disposition :	Direction des Actions juridiques, des achats et des instances
Directeur / Chef de service :	Mme BARRETO
Référent avec la commune :	Mme RIBET

Pour la Ville de Clermont-Ferrand :

Direction / Service de rattachement :	Cabinet du Maire
Directeur / Chef de service :	Mme PONTHIEU
Référent avec Clermont Auvergne Métropole :	Mme PONTHIEU

Objet de la mise à disposition :

La présente mise à disposition est réalisée en vue d'assurer les déplacements du Maire dans le cadre de ses fonctions. Le service met à disposition un agent à mi-temps, étant précisé que la ville de Clermont-Ferrand met à disposition de Clermont Auvergne Métropole le véhicule adéquat.

Détail des montants réels pour l'année 2018

Activités	ETP	Coûts RH	Autres coûts	TOTAL
Prévisionnel 2018				
Chauffeur	0,50	19 073 €	2 861 €	**21 934 €**
Véhicule			-5 892 €	**-5 892 €**
TOTAL	**0,50**	**19 073 €**	**-3 031 €**	**16 042 €**
Réel 2018				
Chauffeur	0,50	18 671 €	2 801 €	**21 471 €**
Véhicule			-10 213 €	**-10 213 €**
TOTAL	**0,50**	**18 671 €**	**-7 413 €**	**11 258 €**

Le montant prévu en 2018 de cette mise à disposition s'élève à 16 042 €.
Le montant réellement engagé est de 11 258 €.
En conséquence, il est nécessaire de procéder à une régularisation de 4 784 € en faveur de la ville.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 15 OCT 2019
Pour Le Maire, et par délégation,
La Première Adjointe,



Françoise NOUHEN